L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 27 AVRIL.

LA MARINE MARCHANDE FRANÇAISE.

Le *Journal du Hâvre* publie la lettre suivante, qui a été adressée, le 1er courant, à M. le ministre du commerce, par plusieurs armateurs et négociants de notre place:

"HAVRE, 1er avril 1876.

"*A M. le ministre du commerce, à Versailles:*

"Monsieur le ministre,

"Depuis près de dix ans, le gouvernement, justement préoccupé de la situation défavorable que créait à notre marine marchande la loi de juin 1866, a fait plusieurs enquêtes et nommé diverses commissions, dans le but de rechercher les compensations auxquelles cette industrie a droit.

"La guerre interrompit les travaux de l'enquête de 1870; mais, en 1873, l'Assemblée nationale, mue par le même mobile, et reconnaissant les souffrances de la marine, décida qu'une commission serait nommée pour étudier les moyens de venir en aide à cette industrie et assurer sa prospérité.

"Cette commission s'est livrée, pendant une année, à l'étude de nombreuses questions se rattachant aux intérêts maritimes, et, par l'organe de son rapporteur, M. Dupuy de Lôme, elle a formulé des propositions, qui sont, depuis lors, en vos mains, Monsieur le ministre, n'attendant plus que la sanction que nous vous prions instamment de leur donner.

"Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

"Signataires:

"A. Postel, armateur—A. Petitdidier et Ce., armateurs—Victor Germain, armateur—F. Perquer et ses fils, armateurs—Emile Bossière, armateur—Ravot et Coupery, armateurs—Batalha et Lelièvre, armateurs—L. et Ch. Leroux, armateurs—Veuve G. Oriot, armateur—H. Auger aîné, armateur—Sémonel et Houget, armateurs—J.-B. Fleury, armateur—J. Duquesne et Sauvage, armateurs—Lecocq—D. Auger, armateur—Jouanne et Doublet—R. Odinet—L. Gosselin—C. Marical—Veuve E. Exmelin—Georges Ferrère et Ce., armateurs—Ant.-Dom. Bordes, armateur—Ferrière et Ch. Guillot, armateurs—Moulia et Lecadre—Joannes Couvert, armateur—E. Deschamps—Eugène Mulot, armateur—Masurier le jeune et fils, armateurs—F. Louis et Ce.—Tocqueville—A. Irasque et Ce.—Hustin et Heu—Jules Merlié Lefèvre et Ce.—Veuve Coulon—D. Lemonnier—Jacquet et Ce.—Patin—A. Picard—Dupont et Bourdin—Mériault—Bernard et Deslandes—E. Lesauvage—Perrin—L. Hébert—Napoléon Hamon—Colin—Desquenne.

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

JOURNAL BONAPARTISTE A UN SOU.—Au moment où, grâce à la levée de l'état de siége, Paris et la France vont être inondés de publications radicales à bon marché et de petits journaux rouges, M. de Cassagnac a eu l'idée de faire concurrence à ces journaux par la création d'une feuille populaire à 5 centimes: *la Voix du Peuple.*

En voici le passage le plus saillant:

Plus de quarante députés nous ont donné leur signature, dit M. Paul de Cassagnac, nous ont accordé leur patronage.

Ce journal à 1 sou, fait sous leur inspiration directe, réunira toutes les nuances les plus insaisissables du parti qui veut l'Appel au peuple.

Chacun y abandonnera ses idées personnelles, pour n'y laisser paraître que les idées communes.

Œuvre d'un parti, la *Voix du Peuple* sera fidèle à la politique du parti.

Elle défendra franchement le gouvernement et l'appuiera sans arrière-pensée dans ce qu'il fera pour les idées conservatrices.

Mais il demeurera le dépositaire fidèle de la volonté nationale, trop longtemps délaissée et méconnue.

Et il revendiquera sans crainte et sans faiblesse, et à tout risque, le droit pour la France de procéder dans le délai légal à la révision de la Constitution.

Préparer le retour de l'Empire par la voie constitutionnelle, tel sera le programme de la *Voix du Peuple.*

—Le *Figaro* donne les renseignements qui suivent sur M. d'Ornano dont l'élection vient d'être invalidée:

M. Cuneo d'Ornano, qui a été invalidé aujourd'hui malgré une lutte héroïque, est un homme encore jeune, à barbe noire, à cheveux crépus, et doué d'une voix de baryton des plus remarquables. C'est ce qu'on peut appeler un *roinard*. Il y a deux ans, M. d'Ornano n'était qu'un pauvre petit journaliste cherchant une place modeste dans quelque feuille bonapartiste. Intelligent, écrivant bien quoiqu'avec prétention, travailleur, il lutta longtemps à Paris, sans trouver un coin pour se reposer ou un journal pour y politiquer.

En désespoir de cause, il se rend à Angoulême, y fonde un journal qui réussit. Ses articles ardents, incisifs, bien faits séduisent un riche conseiller général, qui lui donne sa fille en mariage avec six cent mille francs de dot. M. Cuneo d'Ornano devient aussitôt le lion du département; il achète un superbe lorgnon en or et se fait nommer député de Cognac, contre M. Planat, qui ne le lui pardonnera jamais.

—Une curieuse information de l'*Europe diplomatique.*

Les postes persanes, réorganisées par un fonctionnaire de l'administration des postes de Vienne, mis à la disposition du Shah par le gouvernement autrichien, fonctionnent depuis le mois dernier avec régularité. On peut maintenant recevoir, à Paris ou à Londres, des lettres de Perse au taux de 55 centimes par lettre simple. Des timbres-poste persans ont été créés. Une lettre envoyée de Perse circule pour [illegible] jusqu'à la frontière russe, et [illegible] sa route à destination avec [illegible] de la poste russe, c'est-à-dire pour [illegible], d'après la récente convention postale souscrite par tous les Etats européens.

On a commencé à frapper, à Téhéran, des pièces de monnaie persane avec une machine fabriquée à Paris par l'usine Cail.

—Indiscrétion parlementaire:

Le plus spirituel de nos députés (un cliché qui signifie Clément Laurier) disait hier à un de ses intimes en parlant des événements, ou plutôt des bouleversements qu'on pourrait redouter:

—Si c'est Gambetta qui arrive, nous avons huit jours pour faire nos paquets, si c'est Challemel, trois jours, si c'est Raspail, il faut être parti!

—Extrait d'une lettre dans laquelle un Parisien en villégiature cherche à attirer à lui un ami du boulevard.

Vous trouverez au cap d'Antibes le calme dont vous avez grand besoin.

Les bruits de la politique n'y arrivent qu'un peu tard.

Nous venons d'apprendre cependant que le roi Louis-Philippe, déchu de son trône, est parti pour l'exil.

Que les destinées de la France sont confiées aux mains d'un brave et loyal soldat, le général Cavaignac.

Que les citoyens Raspail, Grévy, Louis Blanc et autres sont chargés de nous confectionner des lois, une constitution, etc.

Enfin, que nous avons la République, c'est-à-dire la liberté.... et l'état de siége.

Heureux pays où les orangers et les cactus avancent de trois mois et où la politique retarde de vingt-huit ans!

CELA VAUT LA PEINE D'ETRE CONNU.—Pendant près de 30 ans il n'y a eu aucune amélioration pour les emplâtres, si ce n'est l'emplâtre poreux de capcine de Benson, qui vient d'être découvert. La nécessité, en vérité, est la mère de l'invention. Les emplâtres poreux ordinaires agissaient trop lentement. Il fallait des jours et des semaines pour procurer le soulagement et la guérison. La découverte de la capcine a été d'une très grande valeur pour la médecine et pour le peuple c'est un incalculable trésor.

La capcine opère avec une étonnante vigueur sur les maux; elle procure un soulagement immédiat et guérit plus vite qu'aucun emplâtre, onguent ou autre liniment. La capcine est supérieure à l'électricité et plus certaine; elle attaque le mal à sa racine. Elle est purement végétale. Les emplâtres poreux de capcine de Benson ne contiennent aucun principe métallique ou minéral. Ils ne font pas [illegible] et sont approuvés par plus de deux mille médecins et droguistes d'excellente réputation. Ils diffèrent des emplâtres poreux ordinaires en ce qu'ils procurent un soulagement immédiat et assurent une guérison prompte et positive. Prix 25 cents.

Seabury et Johnson, pharmaciens chimistes à New York.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le [illegible] de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est [illegible] à qui leur poste locale [illegible] pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus—ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Soc. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE, Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE, Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876.

(Signé) WM. P. KELLOGG, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme.

N. DURAND, Assistant du secrétaire d'Etat.

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

PRINTING — EUREKA OFFICE — 33 NATCHEZ STREET.

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.

A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

Mechanics' and Traders' Bank.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1876.

TRAITES à vue et à 60 jours sur Londres, Paris et New-York en sommes à la convenance des acheteurs.

MOSES HARRIS, Caissier.
12avril—1m.

A la propagation de la langue française en Louisiane.

Semaine Littéraire de la Nlle-Orléans, composée de romans inédits.

J'ai l'honneur d'annoncer aux amis de la langue française que je vais m'occuper de la création de la SEMAINE LITTÉRAIRE dont il a été déjà parlé. Ces ouvrages qui la composeront seront dignes d'être accueillis dans toutes les familles. Elle offrira, pour premier roman:

Les Filles de Monte Christo.

Ce sera, en même temps, un ouvrage nouveau, une continuation de celui dont je prends en partie le titre,—et la fin de plusieurs personnages qu'a laissés en suspens le célèbre conteur qui n'est plus.

Je vais recueillir, en personne, des abonnements de six mois, et, dès que j'en aurai réuni un nombre raisonnable, je commencerai ma publication.

2 avril—1m Dr C. TESTUT.

Chaussures.

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale,
MANUFACTURES DE CHAUSSURES VISSÉES.

Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.

MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE—DIPLOME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES—DIPLOME POUR LA MEILLEURE MACHINE A VISSER LA CHAUSSURE.

PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et le met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 00

Bottes et Souliers de tous les genres au plus bas prix possible.

L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL.
No. 68 rue ROYALE.
13 mai—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés 2nov—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
7sept—1an

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U.S. PATENT No 152,746.

L'ACIDE CARBONIQUE dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE. C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement. A vendre par tous les droguistes. Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O. Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 12jan—3m

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE.

A vendre,

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts: Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré. Planches pour plafond (sealing) à $13 50 les mille pieds, livré. E. W. Boards à $13 50 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

SOIRÉE EXTRA.
LUNDI, 1er MAI

Représentation offerte par les principaux gentlemen de cette ville au bénéfice de

Mr J. B. POLK,

Qui, à cette occasion, recevra le concours volontaire des artistes éminents de la TROUPE DRAMATIQUE RÉGULIÈRE.
27 avril—3t

Théâtre de l'Opéra.

GRANDE REPRÉSENTATION PAR
l'Association Dramatique Orléanaise
Au bénéfice des
PETITES SŒURS DES PAUVRES,
Dimanche, 7 mai 1876.
LES PAUVRES DE PARIS,
Drame en sept actes par E. Brisbarre et E. Nus.

La représentation a lieu sous les auspices des dames dont les noms suivent:

Mmes A. Chiapella, John G. Gaines, A. H. Isaacson, Ths. J. Semmes, D. A. Chaffraix, Ths. Simms, John Glynn jr., Jules Aldigé, Ch. Lafitte, Christian Honold, N. Dufour, D. Morgan, J. L. Bayne, Alex. Bonneval, Geo. Binder, C. E. Girardey, E. J. Forstall, André Darcantel, Nelville Soulé, Emile Carrière, John T. Pollock, Miles D. Musson, Célestine Soniat. 22avril—

JARDIN CARROLLTON,
TROIS GRANDS CONCERTS
—par la—
Bande Militaire Allemande,
MERCREDI, JEUDI et SAMEDI, 26, 27 et 29 avril.

ENTRÉE..........50 cents

Commencement du Concert—7 heures.
25 avril—

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Dernière semaine de la saison.
Engagement de la grande artiste,
HÉLÈNE D'ESTE,
et de sa troupe dramatique.

Lundi et Mardi, 24 et 25 avril—INFELICE, nouvelle pièce.
Mercredi à la matinée—LADY AUDLEY'S SECRET.
Mercredi soir, 26 avril—DOSTING, nouveau drame.
Jeudi soir, 27 avril—MARRIED LIFE, comédie de Buckston.
Vendredi, 28 avril.—Bénéfice d'Hélène d'Este, LES ASTRAY.
Samedi à la matinée—FANCHON.
Samedi soir, 29 avril.—FLOWERS OF THE FOREST.
Dimanche, 30 avril—Dernier soir, STREETS OF NEW YORK, drame de Bourcicault.

Il se fait de grands préparatifs pour le bénéfice annuel de M. D. BIDWELL. 25avril—

FOIRE
Au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue,
Sous les Auspices des Dames de la Nouvelle-Orléans.

Une grande Foire, organisée par les Dames de la Nlle-Orléans au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue (ancienne Chapelle Obituaire), au coin des rues Conti et Remparts, sera tenue dans la Salle Grunewald, du 26 au 30 avril.

Mme CH E. SCHMIDT, Présidente;
Mme D. A. CHAFFRAIX, Vice-Présidente;
Mme G. W. DUNBAR, Secrétaire.
26 mars—jusq 30 avril.

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

GYMNASE DES DAMES,
Institut calisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

FETE DE MAI--COURSES

Grande Fête de Mai,
AU BÉNÉFICE DES
Ecoles Allemandes--Américaines,
A L'OAKLAND RIDING PARK.
Le Dimanche et le Lundi, 30 Avril et 1er Mai, 1876.

La fête commencera à 2 heures précises; elle sera ouverte, formellement à 3 heures, par une allocution, en allemand, de Mr CHAS. F. BUCK, et par une allocution, en anglais de Mr JOS. MAGNER.

Le programme se compose de concerts et danses sur la petite plate-forme, de toute espèce de jeux populaires parmi lesquelles nous citerons:

Courses de Jeunes Garçons et de jeunes filles,
Course au sac,
Le coq au pot.
Danse à la corde,
Marche parade de jeunes filles,
Course aux brouettes,
Et un grand nombre d'autres amusements.

DIMANCHE, 30 AVRIL.

A 5 heures P. M. grands exercices gymnastiques par les élèves des écoles, et distribution de prix.

LUNDI, 1er MAI.

De 2 à 4 heures P. M., récitations et pièces jouées par les élèves des écoles.

A 5 heures P. M.—Grande course à pied, pour toutes les personnes qui pèsent plus de 200 livres. Le prix est un objet de valeur fait expressément pour cette course.

Toute espèce de rafraîchissements à des prix modérés.

Entrée ....50 cents.

Les enfants sont admis gratis.

Tous les amis de l'éducation publique et les citoyens en général sont cordialement invités à assister à la fête.

E. PRAGST, Président.
GEO NUNGESSER, Vice-Président.
GEO. MULLER, Secrétaire.
22 avril—Lun 22 et 31 avril.

GRANDE COURSE de MULETS

QUI SERA DONNÉE
SAMEDI, 29 AVRIL 1876,
—AU—
FAIR GROUNDS,
Sous les auspices du
NEW ORLEANS CLUB,
Pour le bénéfice du
Protestant Episcopal Home.

Première Course.
UN MILLE, LES DEUX MEILLEURS SUR TROIS.
Prix—Cravache montée en Argent.
ENTRÉES.

1. D. A. S. Vaught entre A. G. James' mule CHAPERONE, one thousand years old, out of Tradition by Suspicion, dam Imposition. Couleurs rouge et blanc.
2. R. Weightman entre Norman W. McColl's mule PULLBACK, two seasons—old, imported "Paris" by Olympe, [illegible] "Uncomfortable." Couleurs bleu et rose, et écharpe blanche.
3. Atwood Violet entre Ed. Hunt's mule CAN CAN, fifteen years old, by "Offenbach," out of "Grand Duchesse," dam "Hilarious." Couleurs vert et blanc.
4. J. G. Nixon, Jr., entre A. Frellsen's mule WHITE LEAGUE, two years old, by "Desperation," out of "Sierra Necessity," dam Successful. Couleurs bleu et blanc.
5. C. C. Labouisse entre R. C. Hancock's mule MULE RACE, thirty days old, by "General Request," out of "Charity," dam Dangerous. Couleurs noir et blanc.
6. Gen. John G. Hazard entre Ruston Foster's mule POST TRADER, five years old, by "Belknap," out of "War Department," dam "Corrupt." Couleurs bleu et blanc.
7. Walter L. Bell entre Ed. McCall's mule CENTENNIAL, one hundred years old, by "Revolution," out of "Opportunity," dam Succesful. Couleurs, casquette blanche et verte, jacket rouge et or.
8. Harrison Watt entre Ed. Violett's mule BANQUIT, two years old, by "Phil Sheridan," out of "WHITE LEAGUE," dam "Lyre." Couleurs blanc et blanc, avec écharpe Nationale.
9. Henry Denègre entre George D. Kenner's mule COTTON EXCHANGE, three years old, by "Perseverance," out of "Misfortune," dam "Creditable." Couleurs rouge et rouge.
10. C. N. Welshans entre T. C. Hanna's mule DEBUTANTE, sixteen years old, out of "School," by "Accident," dam "Precocious." Couleurs blanc et bleu, écharpe rose.
11. Newton Buckner entre Robert S. Day's mule BEAU, aged, by imported "Manners," dam "stupid" out of "Society." Couleurs vin et fumée.
12. Hugh W. Brown entre Brook Doswell's mule BACHELOR, aged, out of "Procrastination," by "Timidity," dam "Happy." Couleurs gris et brun.

*Grand dam.

SECONDE COURSE.
Enjeu de Consolation.
COURSE DE DEUX MILES POUR LES MULETS BATTUS.
Prix..........Gobelet en Ferblanc.

Commissaires de la Piste.
Peter Labouisse, Chairman.
Edward Toby, L. Arnauld,
C. J. Bosrman, Juge F. A. Munroe,
James Buckner, W. F. Pinckard,
C. N. Welshans, C. J. McMurdo,
A. Le Doux.

Juges.
Col. G. A. Breaux, John A. Morris,
N. D. Wallace, P. O. Fazende.
Alphonse Le Duc.

Juges des Distances.
J. Deas Hugar, Emile J. O'Brien,
G. A. Williams.

COMMISSAIRES DE LA COURSE.
Dr. B. A. Pope, Chairman.
J. W. Labouisse, Col. W. T. Vaudry,
Col. W. E. Huger, Col. E. A. Palfrey,
Maj. W. A. Gwyn, Juge A. Saucier,
C. W. Miltenberger, John A. Glimore,
Col. Rd. Ivy, Clem. L. Walker,
J. L. Gautier, J. C. Lawton,
J. A. Lafitte, C. J. Lewis,
M. Isnaga, L. H. Fairchild,
Jas. DeBuys.

Juges du temps.
M. D. Bringer, J. K. Newman,
R. W. Simmons.

Les courses auront lieu d'après les règles du Jockey Club de la Louisiane avec les poids déterminés par le Club.

PRIX D'ADMISSION AU STAND ET AU CHAMPS DE COURSE $1.

Les enfants au-dessous de quinze ans, moitié prix.

Le stand du rez-de-chaussé est réservé exclusivement aux dames et à leurs cavaliers.

Les courses commenceront à 3 h. et demie.

PHIL. BUCHANAN, Chairman.
23avril—26,29.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson,

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.
J. P. Ronede, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours.
Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzon, J. Pihiet, Julien Vezin.

Comité Arbitral.
A. Cambouzon, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Lagunes,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoires.

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.
1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfeiferie, rue Tchoupitoulas No 1435.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sautter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.
18 janv—7l

DIVERS.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.

ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs sous le rapport de l'économie et de la [illegible] à tous les agents qui servent à [illegible] le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du sud, qui en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie pour qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de six pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
23janv—4m

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11..........rue du Camp..........11

Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.

Elégance, Qualité et Bon Goût.

M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de première qualité. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov78—1an

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New York. 1avril—6m

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17juil 75—1an Nlle-Orléans.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 8 du soir.
18nov—1an.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 févr76—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur vos amis. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes. &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, au médecin, de 9 à 5 heures.
23mars76—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 5
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
Nouvelle-Orléans.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.

—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans, Louisiane,
Le SAMEDI,
29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin SAMEDI, 29 AVRIL 1876
A L'OPERA
De La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans.
Lne

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

ASSURANCES

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.
DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.		
Feu	$53,203 07	
Mer	6,460 75	
Rivières	57,348 44	$117,032 26
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875	17,200 00	$134,232 26
Payé—		
Pertes par le feu	$22,011 98	
" sur mer	35 97	
" sur les rivières	57,031 46	$79,110 41
Réfaction (rebate)		15,168 09
Réassurances, taxes, moins loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts		28,278 03 / $122,557 12
Réservé pour primes non expirées		11,675 12

ACTIF.

Effets à recevoir	$223,938 33	
Mobilier	4,933 93	
Actions Harbour Boat	2,250 00	
Actions de banques et de compagnies d'assurances	7,637 22	
Bons de la ville	1 220 00	
En suspend	980 95	
Comptes à recouvrer	18,790 42	
En caisse	45,676 66	$306,026 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876.
EDWARD IVY, Notaire Public.
19 avril—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES!

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, G. H. Braughn, H. Curtius,
C. Del Bondio, P. W. Dielmann, L. Godchaux,
A. Gaiser, L. Grunewald, J. Haasinger,
G. Juergens, J. Kohn, J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer, H. Oertling, Paul Lettellier,
H. Rodwitz, Frank Lewis, H. Schulz,
R. F. Theurer, Frank Vatter, J. J. Weckerling,
J. A. Webert, H. Zuberbier, F. M. Ziegler.
4juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—
Victor Maignan, A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecase,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
12fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart,
2mars 76—1an

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4avril—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,
73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
1sept—1a

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 83 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. R. Lyman,
John Chaffe, E. C. Palmer,
C. E. Fenner. 15 mars—1m

Sun Mutual Insurance Company.

CAPITAL PAYÉ......$500,000.
DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL DE L'ANNÉE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.
Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Hass,
B. Biscoe, James I. Day, Scott McGehee
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, Emory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp. 26 mars au 31 déc—

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange-Alley

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Passage de la Bourse
1er oct—1m

VENTES JUDICIAIRES.

William W. Washburn vs. La dame M. J. Lewis.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No. 5,370. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit (8) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une paire de boucle d'oreilles en diamand d'une seule pierre à chaque boucle et une épinglette en diamant, contenant neuf pierres.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26avril—3t.

☞ Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Gareau vs. John Meeder.
(Action en partage.)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 6,999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, trente et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, priviléges, etc.

☞ Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocat, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—3t

John Schelly vs George Merz.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 43,487.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux Mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette "Emma Ameno" de 35 tonneaux, ensemble avec ses voiles, amarres &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Vieux Bassin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 avr—3t

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 25 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Les Français résidant à Key West et à Jacksonville (Floride), ainsi que les personnes ayant des relations d'affaires avec ces deux villes et avec la France, sont invitées à faire connaître au Consulat de la Nlle-Orléans les noms des résidents, soit Français, soit étrangers, susceptibles de remplir les fonctions d'Agent-Consulaire dans ces localités.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—AIZIÈRE, (Jean)—allemand—BLANION, (Bertrand)—BERNARD, (Célestin, Faustin)—BERNHARD, (Adam)—BERKMARE—BERTHELOT, (Léon)—BERTHET et LABERIE-BOISSY, (Sincère)—BOITEL, (Mme) BORDENAVE, (André, prêtre)—BOULANGER, (Jules) dit BAKER—BOURGEBET, (Joseph)—BROUSSET, (Jean-Baptiste)—BURGAN, (Mme Vve)—CAMPAGNE—CASSAGNE, (Mathilde)—CHAUVY, (Alexandre)—CHIMM, (les époux)—COLLIGNY, (Albert Roualt de)—CORNIER, (Mme Vve)—COURBIBET, (Joseph)—DAIGNEAU, (Isaac)—DALEIER, (Théophile)—DANDUE, (Mme Vve)—DEBART (Edmond)—DEPANCE, (Vve, née Geneviève, Ernestine Brun)—DUBOIS, (Jean)—DUCOS, (Rémond)—DULOUIT, (les époux)—DUPOUCHEL, (Auguste)—DURANT, (Jean-Marie)—EYNARD, (Henri et Hippolyte)—FLEURET, (Antoine)—FITTE et LANGLES—FRITZ, (Mme Vve Figy)—GABRIEL, (Joseph Théophile)—GACHASSIN, (Victor)—GREGOIRE, (Mme Rosalie)—GIBB, (E. George)—GONDRAN, (Léon)—GUYOT, (J. D.)—GUIBON, (Jean Flavien)—HES, (Dit)—JACCOUD, (Maurice)—JAMBUNEAU, (Jean)—JAKET, (Jean)—JAELAN, (Simon)—JANMONEAU, (Jean)—LAMOTHE, (Pierre Lucain)—LAPEZE—LAPEYSSE, (Louis)—LAROCHE, (Jean)—LATOUR—LAVERGNE, (Octave, les époux)—LEVEAU, (Henri)—MAIM, (Mme) Pénault, Sophie, Euphrasie, femme de la MARTIN, (Antoine et Albert)—Vve née Marie Elisabeth Debert—MASSET, (Jules)—MAZERA (Philippe)—MICHAUD, (Mme)—MENISSIER, (Pierre)—[illegible]—MOUCAIN, (Pierre)—[illegible]—PIETRI, (Antoine)—POSTEL, (dame Eve Fritz)—PREVOST, (Jean)—ROMANETTE, (Jean-Baptiste)—RISBOURG, (Jean)—TIBOU, (Jules)—TOBO, (Nicolas Etienne)—VENNARD, (François).

De 10 Mars 1876. Le Consul gérant, VICOMTE PAUL D'ABZAC.
10 mars—

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican,

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Etat de la Société le 11 Janvier 1876.

Membres actifs	134
" honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions	28
Décès	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	142
" honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.

Visites et secours à 40 membres.

Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$30 00
Honneurs funèbres et dépenses	35 00
Total	$65 00

Rapport du Secrétaire des Finances.

Du par des membres	$162 00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875	$2,075 63
Reçu de membres, pour quotités, assessments et amendes	1,933 25
Reçu d'autres sources	172 16
Total	$4,181 24
Dépenses par comité de secours	$65 00
Dépenses pour divers	1,269 94
En caisse ce jour	$2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	$2,871 30
Effets à recevoir	399 93
Propriété foncière	710 00
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75
Total	$5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.

Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. R. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr. EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE.
" VALSIN VIGNAUD.
" L. H. VON GOHREN.
" A. J. BERET.
16janv—1f

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,967 11
Propriété foncière		55,000 00
Caveau de sûreté		10,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,462 58
Change américain		137,877 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	185,062 29
		$1,337,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$250,000 00	
Do ancien	250,000 00	500,000 00
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,618 38
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 50
Dépôts individuels	420 835 08	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	682,124 79
		$1,337,883 65

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, } Directeurs.
26 mars—1f

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur les registres des personnes sollicitant du travail.

Hommes..........209
Femmes..........58—soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes..........164
Femmes..........46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bassset, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$813 80	
Collections pendant l'année	1110 85	$1924 65

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 203 logements et 406 repas	$122 25	
Secours en argent	44 90	
Aux incendiés de France	50 00	
Cours d'anglais, (professeurs)	177 00	
Employé, location du bureau, Frais divers, annonces, imprimés	891 10	
	167 18	$1452
En caisse le 1er Décembre 1875		$472 17

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches, Eventails—Eventails—Broderies, Vente semi-hebdomadaire.

PAR VINCENT & Co., E. Vincent, encanteur. Bureaux, Nos 82 et 84 de la rue de la Douane—AUJOURD'HUI, à 11 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, un grand assortiment (de raison) de marchandises sèches de fonds et de fantaisie.—

Egalement—500 lots d'éventails peints, de toutes qualités—pour le compte d'une maison d'importation de New York.

Egalement—Un lot de broderie. 27avril—1t

PAR C. E. GIRARDEY

Le joli cottage double, en briques, Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Le joli cottage en briques, double, à étage, à mansarde, désigné par les Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Marais et Villeré. Le terrain a 35 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur 102 pieds de profondeur d'un côté, 100 pieds de profondeur de l'autre côté et 34 pieds 5 pouces au fond. Il se fait des améliorations de premier usage et le quartier est un des plus agréables de la ville. Des passages latéraux mènent à la maison, qui offre l'occasion d'un excellent placement.

Conditions—Le tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant les clauses habituelles à 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, des taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par-devant A. J. Lewis, notaire public.
15avril—22,29, à la date.

Pour payer une hypothèque.

Le joli cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement des parties—

Le joli et agréable cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Prieur, Hôpital et Johnson. Pour les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la vente. Le voisinage est des plus charmants. Possession immédiate.

Conditions—La moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit, ou un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, à l'option de l'acheteur. Le crédit sera garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, par toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, en outre du montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et payables en 1876.

L'acte de vente par devant A. Ducatel, Notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 avril—22, 23, 29 à la date.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (25 novembre 1875):

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de		$1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		10,813 50
Total des recettes		$11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$46 78	
Waterworks	30 00	
Taxes de drainage	68 90	
Gardien de l'Asile	2,668 70	
Médecins	1,519 60	
Pharmaciens	1,447 51	
Collecteur (sa commission)	554 50	
Secrétaire	250 00	
Annonces et frais de bureau	150 90	
418 bons de secours	2,104 50	
Fournitures, ustensiles et lingerie	195 67	
Provisions	807 43	
Réparations à l'Asile et au tombeau	225 20	
Gaz et charbon	114 80	
Inhumations	296 00	
Funérailles	523 00	$11,148 39
Balance en caisse le 28 novembre 1875		$767 87

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de		$917 60	
Reçu pour quotités de membres honoraires	$136 00		
Net produit du Pique Nique, (Juillet 1875)	471 58	609 58	$1,527 38
A déduire:			
25 admissions à $11 00	275 00		
Aux Incendiés de France	200 00		
Collecteur (sa commission)	5 16		483 16
Balance en caisse			$1,044 22

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$72,830 00
A déduire: 50 actions à $10.10 soit	500 00
Actif net	$71,830 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	15	
Démissionnaires	5	
Rapatriés en France aux frais de la société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	15	
Rayés par les assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exemptés de quotités	[illegible]	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	5	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	62	
Membres actifs	934	total égal 1049 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 bons de secours représentant la somme de..........$2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Tonatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui ont reçu 2610 journées.

Pour le 3ème District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 565 malades qui ont nécessité 1986 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 2ème districts, a soigné 227 malades, et a fait 974 visites.

Le service du 2ème District, a été confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 638 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manalé, vice président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 42
J. P. Carrère, rue Peter 8 } Formant le comité de finance
L. Monanl, rue du Maine 122
J. Rivard, rue Bourgogne 120
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille Levée 265
A. Mailhes, rue Poydras 270.
J. P. Durrey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 132 } Formant le Comité de secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:
De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 3ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine, 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 275 rue Ste-Anne.
Collecteur—P. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.
Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.
Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 416 Decatur. Office, coin Magasins et Natchez.
Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1875
24 déc—6f

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK

—A LA—
Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,359,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,345 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncière, meubles et accessoires		104,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,333 68
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$258,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 44	
Espèces	41,297 09	
Billets legal-tender	698,152 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00
		$3,613,714 49

PASSIF.

Capital payé		$550,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non divisés		48,235 26
Billets de la banque nationale émis		44,000 00
Dividendes non payés		9,839 31
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$2,292,241 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,205 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,297 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ss:

Jo, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance,

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 mars 1876.
THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN, } Directeurs.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Grande vente, sans réserve, d'habillements de printemps et d'été, pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons; Lingerie, parapluies, chapeaux, casquettes, valises, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—[illegible] JEUDI, 27 du courant, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 35 de la rue de Magasins, il sera vendu,

Un grand stock d'habillements de printemps et d'été pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons.

Egalement—
Chapeaux, casquettes, lingerie, valises, parapluies, &c.
Conditions à la vente. 27 avril—

PAR S. GUINAULT.

Vente à très long crédit d'une jolie maison en briques No 270 rue Bourgogne et des deux belles constructions à étages également en briques sur le même terrain. [illegible] de la banque.

PAR S. GUINAULT, Encanteur [illegible]

[illegible]

Vente [illegible] bonnes petites propriétés au faubourg Franklin.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

[illegible]

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No 125, les cloches frapperont 1 coup, puis, 2 secondes après elles frapperont 2 coups et 5 secondes après, 5 coups indiquant ainsi 125. L'alarme se sera répétée que 3 ou 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups s'il devient général 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Harmonie.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 2.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Laurel et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No. 1.
35 Coin Margaret et Chippewa.
36 Station de police du 2nd. Pré.
37 Coin Rose et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station des Chevaux, rue St-Ch.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No. 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Fau[illegible]
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 [illegible], Station des chars.
615 [illegible] Etats-Unis.
*616 [illegible] Dauphine.

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité de citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, recommande les messieurs bien connus actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerden, Esq.
2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.
3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, E. R. Byrne, Esq, S. B. Hotchkiss, Esq.
4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq. A. Gaillard, Esq.
5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq. A. Dupré, Esq.
6. Côté Nord de la rue St Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq. A. Kilshaw, Esq.
7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Paale, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

A vendre.

UNE fabrique d'un objet alimentaire de consommation journalière, facile à diriger, même pour une dame [illegible] d'existence, affaires $25,000. Bénéfice brut 40 à 50 p/o—susceptible d'agrandissement.

Prix $6,500. On échangerait pour une habitation de même valeur près de la ville, une orangerie préférée.

S'adresser par lettres au bureau du journal à Mr LOUIS R..... 2avr—Mar. V. D.